



SYNDICAT NATIONAL UNIFIÉ DES IMPÔTS

80,82 rue de Montreuil - 75011 PARIS Tel : 01.44.64.64.44 Télécopie : 01.43.48.96.16

Paris, le 2 mai 2007

Déclaration liminaire des représentants du SNUI à la CAP n° 6 et 7 Mouvement général de mutations des agents de catégorie C.

Nous débutons cette CAP alors que la DG a enfin accepté d'ouvrir un cycle de négociations sur les 4 thèmes que l'intersyndicale revendique depuis des mois sur la rémunération, sur les conditions de travail, les règles de gestion et l'emploi.

Que va-t-il sortir de ce cycle de négociations ? Beaucoup de points peuvent être traités et résolus directement par la DGI, d'autres dépendent du ministère et au-delà. Nous sommes en vacance de pouvoir. Le prochain gouvernement sera-t-il attentif aux revendications des agents de la DGI ?

Les 4 thèmes de négociations touchent tout particulièrement la catégorie C.

En effet, quelles sont les conditions de vie au travail des 423 agents en attente de rapprochements ? Séparation de la famille au minimum toute la semaine, de façon plus longue pour les agents domiens. Quelle est leur situation financière ? Frais de double résidence, vie très chère en région parisienne, frais de transport, problèmes de garde d'enfants. Beaucoup d'agents travaillent uniquement pour payer ces charges.

L'emploi ou plutôt, la politique de suppressions d'emplois menée par le gouvernement depuis des années touche quelle catégorie en premier, celle des agents C. Une motion intersyndicale circule actuellement dans les services demandant l'arrêt des suppressions d'emplois. A l'heure actuelle, un grand nombre est déjà arrivé à la Direction Générale.

Les règles de gestion, sujet déclencheur du conflit qui oppose les agents à l'administration depuis 6 mois, restent la préoccupation première de ceux-ci..

La DG a donné consigne aux DSF d'appliquer la fiche n°3 alors que les agents la refusent depuis 6 mois. Le DG ne veut pas aborder cette question dans le cadre des négociations, mais les organisations syndicales ne manqueront pas d'en parler. Le groupe d'études mutations ne s'est pas tenu, donc aucun dialogue, néanmoins l'administration s'est empressée d'appliquer toutes les fiches de ce GT avorté.

Parlons des rapprochements externes répartis en 3 blocs. Les agents qui se trouvent dans le bloc 2 sont franchement lésés. Désormais, plus de rapprochements CAP.

Sans revenir dans le détail des chiffres, le taux de satisfaction n'est vraiment pas bon et nous espérons que suite à l'audience accordée par le Directeur Général Adjoint et les propos de celui-ci, que le président de la CAP dispose d'un mandat le plus large possible, que les suites seront bonnes et que ce mouvement catastrophique sera profondément amélioré.

Le SNUI souhaite que nous ne restions pas avec plus de 50 départements fermés.

Néanmoins, nous avons toujours un écart dans les chiffres fournis par vos bureaux. Le SNUI espère que des explications seront données lors de cette CAP et ne doutent pas que des apports conséquents interviendront sur les départements de province.

Depuis plusieurs mouvements maintenant, les élus en CAP sont obligés de réclamer des éléments supplémentaires alors que ceux-ci devraient être fournis dès le début de la période de consultation.

Les mouvements de mutation se succèdent et sont de plus en plus mauvais, là encore chaque année, les élus sont obligés de demander un délai de consultation supplémentaire car nous avons beaucoup plus d'explications à donner aux agents. Cette année est encore plus particulière avec le dépôt des mutations sur AGORA. Là encore, le travail de vérification a été beaucoup plus important pour les élus, surtout après ce que l'on a connu sur le mouvement des géomètres et sur le mouvement des IDEP.

A l'avenir, tenez compte de tous ces éléments lors de l'élaboration du calendrier des CAP.

Lors de la consultation, le SNUI vous a demandé le détail des agents qui avaient postulés pour les CIS, vous nous avez transmis la liste. Nous souhaitons que vous nous donniez les explications sur les choix qui ont été faits pour affecter tel agent plutôt qu'un autre dès lors qu'ils avaient tous un avis favorable.

Les suppressions d'emplois qui frappent la DGI ont des conséquences néfastes pour l'exercice des missions. D'une certaine manière, les DSF et les agents des autres grades reconnaissent le besoin en catégorie C pour le bon fonctionnement des services.

A titre d'exemple, le directeur de la DNEF a décidé de supprimer les postes C à Lille. Aberration, il y a nécessité d'avoir au moins un agent C en poste.

Le SNUI sait bien que nous sommes liés par le contrat de performances et 2008 connaîtra son volume de suppressions. Les prochains contrats devront être établis en tenant réellement compte des besoins dans les services et l'impact démographique sera à prendre en considération. Il faut avoir une réelle politique de gestion prévisionnelle des effectifs.

Il faut cesser les suppressions d'emplois C.

Compte tenu des départs à la retraite qui vont être pris en compte dans les suites, le SNUI réaffirme l'urgence d'appeler la liste complémentaire du concours C. Si l'administration s'en donne les moyens, les agents pourraient arriver dans les services début octobre.

Nous sommes aujourd'hui en 2^{ème} convocation, le SNUI considère qu'il s'agit de la première. En effet, nous ne sommes pas responsables du retard pris par l'administration et du manque d'informations données aux élus.

La DGI a lancé un appel de candidatures pour combler les vacances des postes Domaines. 68 postes C et 20 postes Cité. Pour le SNUI, les postes cités doivent prioritairement être pourvus dans le mouvement de la CAP n°7 et uniquement après CAP par ceux relevant de la CAP n°6. Ce qui n'est pas le cas puisque le projet de mutation de la CAP 7 est sorti ce matin et des agents administratifs obtiennent. Pour les autres postes, notamment ceux de province, il est évident que vous allez avoir un grand succès.

La situation est telle aujourd'hui, que ce que veulent les agents, c'est rentrer chez eux, peu importe l'administration, le travail. Il est déplorable qu'un grand nombre d'agents cherche à quitter la DGI pour pouvoir vivre mieux.

Lors de cette CAP, nous allons évoquer des situations difficiles. Les mouvements sont tels depuis plusieurs années que des dossiers simples au départ deviennent des dossiers difficiles. Le bureau H3 l'aura certainement constaté comme nous, les assistants sociaux et les médecins de prévention sont de plus en plus sollicités par les agents.

Comme le SNUI l'a déjà dit, les agents sont prêts à faire des sacrifices une ou deux années, mais après la situation devient invivable.

Conclusion, beaucoup d'agents sont en arrêt maladie, car psychologiquement et physiquement, ils ne supportent plus la séparation familiale.

Au final, tout le monde est perdant, les agents et l'administration.

Le SNUI souhaite que cette CAP joue pleinement son rôle et que ce projet de mutation soit largement amélioré.